

*CR diffusé le 31 mars 2026*

## **COMPTE-RENDU DE REUNION** **COMITÉ LOCAL DES USAGERS PERMANENTS DU PORT DU CHÂTEAU**

**Réunion du mardi 3 mars 2026**

### **Participants :**

Michel GOURTAY, Vice-Président de Brest métropole - Président du Conseil portuaire du Moulin Blanc,  
Christophe DUBOIS, Jordan GELARD, Mme Jeannette PENAUD, Brest métropole  
Antoine MACE, Brest en vue  
Pierre DISSAUX, Bernard BENNEUR, Georges TORILLEC, Daniel MARCHADOUR, Emmanuel COHEN-LAROQUE, Yvon ROLLAND, Hoel LOUARN, Alain PICHAVANT, membres du CLUPP

### **Excusés :**

Christiane MIGOT, conseillère municipale  
Yves GUEGUEN, Jean-Claude FRANCOIS, membres du CLUPP

-----

### **ORDRE DU JOUR :**

#### **1. ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS A LA SECTION PERMANENTE**

Le scrutin organisé par correspondance visait à désigner les trois représentants titulaires, et leurs trois suppléants, du CLUPP amenés à participer aux travaux de la Section Permanente du Port du Château. Cinq membres du CLUPP ont fait acte de candidature.

Les 3 plaisanciers arrivant en tête du dépouillement siègeront en tant que titulaires, les 2 suivants seront désignés suppléants

### **Communication**

- Courrier XH/CD/JP 2025/026 du 24 septembre 2025 (mail Capitainerie à tous les plaisanciers du port du Château) – Information du renouvellement du CLUPP du Château et des membres représentant le CLUPP à la Section Permanente.
- Courrier XH/CD/JP 2025/030 du 7 novembre 2025 (mail Capitainerie à tous les plaisanciers du port du Château) – Transmission bulletin d'inscription au CLUPP et de candidature à la Section Permanente
- Courrier XH/CD/JP 2025/037 du 9 janvier 2026 (par voie postale aux plaisanciers inscrits au CLUPP) – Transmission du matériel de vote

### **Informations sur le scrutin**

- 17 inscrits
- 5 candidatures
- 14 votants
- 14 votes exprimés, 0 votes nuls

Le dépouillement a révélé les résultats suivants :

- M. Bernard BRENNEUR, 10 voix
- M. Emmanuel COHEN-LAROQUE, 7 voix
- M. Daniel MARCHADOUR, 6 voix
- M. Alain PICHAVANT, 9 voix
- M. Georges TORILLEC, 9 voix

Les nouveaux membres de la Section Permanente du Port du Château sont :

Membres titulaires :

- M. Bernard BRENNEUR
- M. Alain PICHAVANT
- M. Georges TORILLEC

Membres suppléants

- M. Emmanuel COHEN-LAROQUE
- M. Daniel MARCHADOUR

## **2. QUESTIONS DIVERSES**

Suite aux difficultés mentionnées par les plaisanciers à faire remonter les idées ou problèmes qu'ils peuvent rencontrer, il a été proposé de créer une adresse mail « CLUPP » à laquelle les plaisanciers pourront écrire et qui sera accessible aux représentants de la Section Permanente Plaisance (non communication de leur adresse personnelle). Cette adresse mail apparaîtra sur le site de la Marina.

Interrogés sur l'existence de deux CLUPP (Moulin Blanc et Château), il a été répondu que les deux ports ne sont pas sous la même autorité portuaire : le Moulin Blanc est sous celle de Brest métropole, et le Château sous celle de la Région Bretagne.

Il a été souhaité que les réunions CLUPP et Section Permanente se déroulent au Port du Château.

Il est conseillé de transmettre les questions à mettre à l'ordre du jour de ces réunions 15 jours avant.

Rappel de la fréquence des élections des représentants : tous les 5 ans

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.

-----

Diffusion du compte rendu : invités + membres du CLUPP